

MAXEXAM

XXU51Z9N



Office des poursuites de la  
Broye

Rue St-Laurent 5  
1470 Estavayer-le-Lac  
T: +41 26 305 91 80  
F:

## Extrait du registre des poursuites

Art. 8a LP

n° 123456789

Ré f. 123456789\_CO\_1

Collecta AG  
betriebungsschalter-plus  
Baarerstrasse 141  
6302 Zug

Original garanti  
par la vérification

Nous attestons que, auprès de notre office et au nom de / sous la raison de commerce de,  
**Max Exemple, Rue d'Exemple 1, 1000 Ville d'Exemple, Date de naissance 01.01.1989**  
aucune poursuite ni aucun acte de dé faut de biens ne sont enregistré s à l'adresse indiquée.

### Informations juridiques

Le présent extrait recense toutes les **poursuites** qui ont été introduites durant les **cinq dernières années** dans l'arrondissement de poursuite de l'office qui délivre cet extrait contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites suspendues et celles qui n'ont pas été continuées en raison de l'écoulement du délai d'un an fixé à l'art. 88 LP sont également énumérées. L'extrait indique en outre le nombre et le montant total des **actes de dé faut de biens après saisie** établis dans l'arrondissement de poursuite durant les 20 dernières années, s'ils ne sont pas éteints. Il mentionne aussi l'ouverture et la clôture des faillites communiquées à cet office au cours des cinq dernières années.

**Ne figurent pas sur l'extrait** les poursuites retirées par le créancier, annulées à la suite d'un jugement, non portées à la connaissance de tiers suite à une demande du débiteur (art. 8a, al. 3, LP) ou inscrites dans les registres d'un autre arrondissement de poursuite. D'éventuels actes de dé faut de biens après faillite n'y figurent pas non plus.

**Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement ou a effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminante, dans l'arrondissement de poursuite de l'office des poursuites qui délivre cet extrait.** Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé au cours des cinq dernières années dans un autre arrondissement de poursuite, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'office compétent de cet arrondissement.

### Remarques

em  
Frais de cet extrait: CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)

Estavayer-le-Lac, 27.10.2020  
Office des poursuites de la Broye

Office de poursuites du Canton Fribourg

office.poursuites@ne.ch

Digitally signed by 1-23-4

Estavayer-le-Lac, Wed Oct 27 12:34:56 CET 2020

